

BOUILLÉ SAINT-PAUL

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- les vignes et la viticulture ;
- les vestiges du château :

daté du XII^{ème} siècle, il subsiste les douves, la triple enceinte et le pont levis. Des spectacles y sont régulièrement organisés ;

- les aménagements paysagers ;
- le village et la croix de Fronteau ;
 - un lavoir ;
- le bois de Neaubrilleau ;
- une cabane de vignes ;
- l'arboretum.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun déchet derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
 - maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage



Continuez



Changez
de direction



Mauvaise
direction



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression: 10/12/09 certifiée imprim'vert - N°de ref.: 05 49 29 03 88

BOUILLÉ SAINT-PAUL



Terre de vignobles

Une centaine d'hectares sont consacrés à la vigne et ses vins bénéficient du classement en AOC. Les vignes s'étendent aussi sur les communes voisines de Bouillé Loretz, Cersay et St Pierre à Champ.

Accès : 13 km à l'ouest de Thouars
10 km à l'est d'Argenton les Vallées

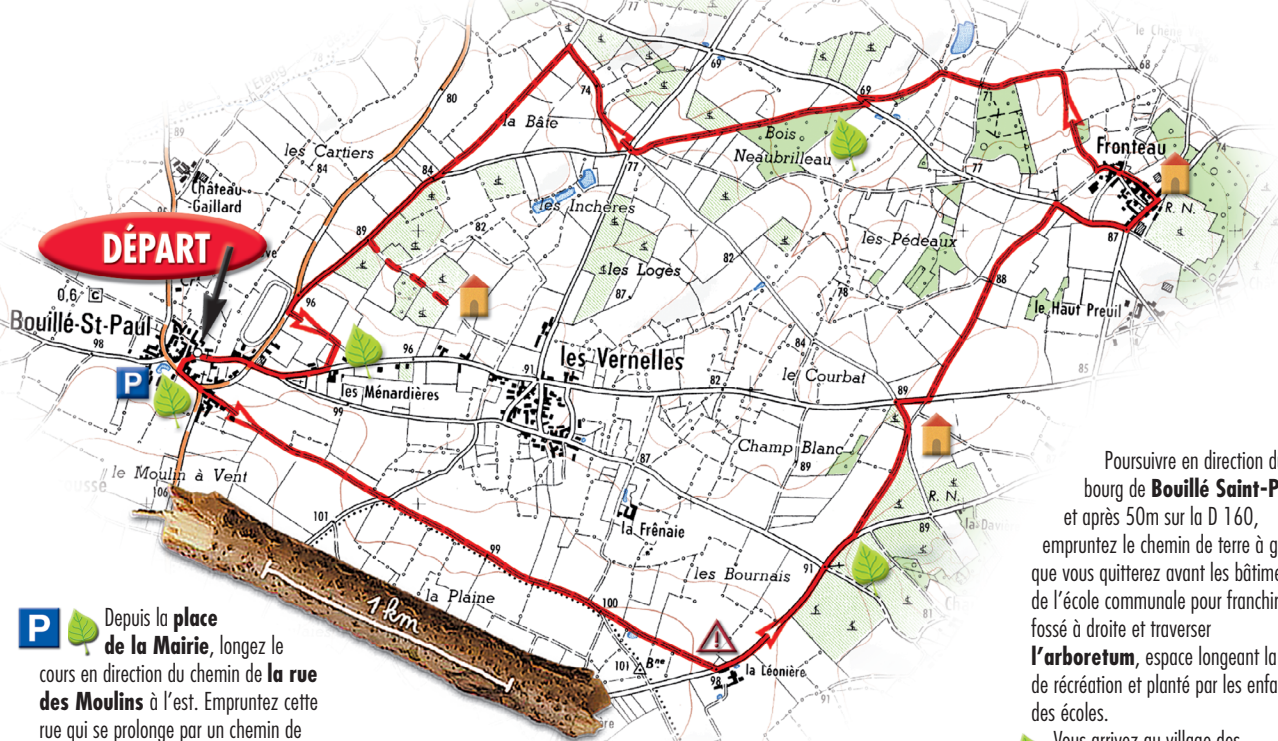
Départ : place de la Mairie

Distance : 10 km

Durée : 2 h 30

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres



P Depuis la **place de la Mairie**, longez le cours en direction du chemin de **la rue des Moulins** à l'est. Empruntez cette rue qui se prolonge par un chemin de terre. A la première intersection avec la voie conduisant des **Vernelles** à la **Brousse Audebert**, continuez tout droit par un large chemin empierré.

! Au lieu-dit **La Léonière**, empruntez avec prudence la voie communale. Après **la croix de Chauffour**, suivez le sentier de terre à gauche en laissant le vignoble de **Chauffour** sur votre droite. Après traversée de la voie communale qui conduit des **Vernelles** au **pont de Preuil**, poursuivez sur 900m sur le chemin de terre jusqu'à un prochain calvaire représentant un Christ singulier en bas-relief.

! *Ce calvaire nommé aujourd'hui **Croix de Fronteau** s'appelait au début du **XIX^{ème} siècle**, la **Croix de la Relandière** avec l'inscription "Au soleil levant conduit à Thouars, au soleil couchant conduit à Vihiers". Ce lieu correspond au croisement de deux axes importants Bressuire-Doué et Thouars-Vihiers.*

Prendre à droite sur 200m environ. Vous avez vue sur le vignoble de **Preuil**. Tournez à gauche pour emprunter la **rue de la Forge Fleurie** jusqu'à la **rue des Salamandres**.

Remarquez sur votre droite un **joli lavoir** restauré par un chantier d'insertion en 1996. Le cadre du lavoir invite le randonneur à une éventuelle pose pique-nique. Observez la croix disposée dans une niche sur votre gauche.

Quittez le village de **Fronteau** en direction d'un chemin terreux à droite que vous suivez sur 300m.

De **Fronteau** au lieu-dit **les 7 chemins**, l'itinéraire est commun avec celui de la "Rando de l'eau" dont le cheminement est contraire.

A l'intersection, tournez à gauche vers l'ouest. Après 300m, à l'intersection avec un chemin de terre, poursuivez en direction **du bois Neaubrilleau**.

Après une pente raide sur 10 m environ, vous traversez une zone humide favorable au développement de la **fritillaire pintade** au printemps.

A l'intersection avec la voie communale, poursuivez en face en longeant **le bois Neaubrilleau** (parcelle privée) en direction du **carrefour des 7 chemins** dessiné en étoile.

Ici, prenez la voie bitumée à droite en direction du nord ouest sur 500m environ, puis tournez à gauche pour emprunter **le chemin de la Bête** sur 700m.

A la sortie du **chemin de la Bête**, Vous retrouvez **le vignoble de Bouillé Saint-Paul** sur votre gauche.

Après 300m sur la voie communale bitumée, possibilité d'emprunter le chemin de terre à gauche de faire un aller et retour (800 m) pour découvrir la dernière **cabane de vignes** (bâtiment privé) en état.

Poursuivre en direction du bourg de **Bouillé Saint-Paul** et après 50m sur la D 160, empruntez le chemin de terre à gauche que vous quitterez avant les bâtiments de l'école communale pour franchir un fossé à droite et traverser **l'arboretum**, espace longeant la cour de récréation et planté par les enfants des écoles.

! Vous arrivez au village des **Ménédières**. Laissez l'école à gauche pour vous diriger à droite vers le cimetière et le bourg de Bouillé Saint-Paul.

Au carrefour avec la route D160, filez en direction de l'église par la rue du même nom.

! *La première église daterait du **XI^{ème} siècle** ; l'église actuelle fut reconstruite en 1879-1880.*

Vous rejoignez le parking de départ et le site du château de Bouillé Saint-Paul, rebaptisé Bourg l'Ormeau sous la Révolution.

